COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°19 - 19/11/2026

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Comment les Udaf donnent la parole aux enfants et ados dont les parents se séparent ?

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, l'Unaf met en lumière les ateliers PEP'S, ce parcours d'expression pour les enfants de parents séparés qu'elle a déployé avec les Udaf dans 35 départements. A l'appui des effets très positifs pour les enfants et leurs parents, l'Unaf milite pour que, partout en France, les enfants dont les parents se séparent puissent accéder à un tel accompagnement.

Une innovation de l'Unaf, déployée par le réseau des Udaf

Quand des parents se séparent, les dispositifs d'accompagnement s'adressent exclusivement aux adultes, pourtant l'article 12 de la Convention des droits de l'enfant reconnaît à l'enfant le droit de s'exprimer pleinement sur ce qui le concerne. Pour combler ce manque, l'Unaf développe depuis 5 ans dans le cadre de sa convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Etat, les ateliers PEP'S (Parcours pour Enfants de Parents Séparés), en s'inspirant des groupes de parole d'enfants existant au Québec et en Italie.

Animés par deux professionnels spécifiquement formés (médiateurs familiaux, psychologues, éducateurs spécialisés), ils réunissent en petit groupe des enfants et des adolescents pour quatre à cinq séances, dans un cadre confidentiel. Grâce à l'engagement du réseau des Udaf, les ateliers PEP'S sont aujourd'hui déployés par 35 Udaf, sous des formes diverses adaptées aux territoires.

Des enfants qui s'expriment, des liens qui s'apaisent

Menée par Camille Arnodin pour l'Unaf, auprès de parents et d'enfants, de professionnels et de responsables institutionnels, une étude *(à paraitre prochainement)* révèle un vécu unanimement très positif.

- **Les enfants sont soulagés** : ils peuvent exprimer ce qu'ils ne peuvent pas dire ailleurs, apprennent à nommer leurs émotions, ne se sentent plus responsables de la séparation de leurs parents, rompent leur isolement et gagnent en confiance. Un enfant de 9 ans témoigne *: « C'est bien de faire sortir les émotions car après on les a plus sur le cœur. »*
- **Le lien parents-enfants en sort renforcé :** touchés par la séance de restitution collective, les parents prennent conscience du vécu de leur enfant, l'écoutent mieux et communiquent plus facilement avec lui.
- Par ailleurs, en agissant avant que les souffrances ne se cristallisent, les ateliers PEP'S développent aussi les compétences psychosociales des enfants dans une perspective de **prévention précoce**.

Prochaine étape : une reconnaissance et un accès pour les enfants sur tout le territoire

Les responsables institutionnels rencontrés (Cnaf, DGCS, SADJAV, HCFEA, Défenseure des enfants, magistrats) attestent de l'utilité sociale des ateliers PEP'S. **Pour que les enfants et adolescents concernés, sur l'ensemble du territoire, puissent accéder à cet accompagnement, ces ateliers PEP'S pourraient, notamment, intégrer le parcours séparation national porté par la Cnaf et les Caf.**

En savoir plus :

- La **vidéo PEP'S de l'Udaf 92** (3 minutes)
- Le site qui recence **les Udaf qui portent ce service**

Contact presse : Laure Mondet lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 15

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18,6 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 74 mouvements familiaux et près de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région. **www.unaf.fr**